



Communiqué de presse | Jeudi 7 septembre 2023

PANORAMA DE LA CYCLOGISTIQUE EN FRANCE

Publication du 2^e Observatoire des cyclomobilités professionnelles

Le lundi 25 septembre, l'association Les Boîtes à Vélo – France rendra publics les résultats de leur 2^e étude consacrée à la cyclomobilité professionnelle.

En 2021, avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Les Boîtes à Vélo – France ont réalisé une [1^{ère} étude nationale portant sur la cyclomobilité professionnelle](#). Au début 2022, avec le soutien renouvelé de ses partenaires, les Boîtes à Vélo – France ont proposé de réaliser une étude nationale approfondie sur la cyclologistique et son potentiel.

D'autre part, les évolutions règlementaires et législatives (ZFE-m en particulier), ainsi que le coût de l'acheminement des marchandises en ville font de l'usage des vélos-cargo une **alternative crédible pour le transport de marchandises** et la revitalisation des cœurs de ville.

Cette Fédération se donne pour mission de **porter la voix et l'expertise acquise des cyclologisticiens** auprès des pouvoirs publics, des collectivités et de travailler en concertation avec les autres instances représentatives des acteurs du transport et de la logistique.

La Fédération rejoint les [Boîtes à Vélo - France](#) comme section de l'association. Afin de représenter au mieux la diversité du paysage de la filière cyclologistique, la Fédération est constituée de 2 collèges :

- un collège d'entreprises « spécialisées » recourant uniquement à de la cyclologistique
- un collège d'entreprises « mixtes » visant à diversifier leur offre de logistique urbaine

La sous-traitance à des micro-entrepreneurs ne peut constituer le socle des ressources humaines des entreprises de la filière cyclologistique. **Les modalités d'emploi doivent correspondre à la fois aux besoins des entreprises et de ses travailleurs.** Les adhésions sont réservées aux entreprises réalisant les livraisons en propre.

Les acteurs de cette Fédération ont entamé différents chantiers pour la filière :

- La capacité de transport réglementaire pour les entreprises de cyclologistique
- Les préconisations des cyclologisticiens pour l'aménagement urbain et l'installation de hub cyclologistique
- La définition du vélo-cargo et d'éventuelles préconisations d'évolution de la réglementation.

Les adhésions à l'ensemble des entreprises recourant à la cyclologistique seront ouvertes en janvier 2023 et la Fédération élira son Comité de Direction en février 2023.

En parallèle, une **étude nationale sur la cyclologistique**, soutenue par l'ADEME et le ministère des transports, doit être rendue en juin 2023. Cette étude dressera un état des lieux complet de la filière et de ses perspectives de développement.

Gaétan Piegay
Céline Morin

Les Boîtes à Vélo – France, Responsable projets
Les Boîtes à Vélo – France, Responsable communication

gpiegay@lesboitesavelo.org
cmorin@lesboitesavelo.org

